

MÉLANGES  
DE  
PHILOGOLOGIE

OFFERTS

A

FERDINAND BRUNOT

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE  
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

A L'OCCASION DE SA 20<sup>e</sup> ANNÉE DE PROFESSORAT  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PAR SES ÉLÈVES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS



160068.  
18.3.21.

PARIS  
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION  
17, RUE CUJAS

—  
1904

# NOTES SUR FRANÇOIS DE CALLIÈRES

## ET SES ŒUVRES GRAMMATICALES

(1645-1717)

PAR M. ROQUES

---

François de Callières<sup>1</sup> n'est pas un grammairien de profession, et, même dans ceus de ses ouvrages que consultent les historiens de notre langue, il ne semble pas que dominant exclusivement les préoccupations grammaticales. Attaché de bonne heure à des cours princières et chargé de missions délicates, secrétaire du roi, ministre plénipotentiaire pour les négociations de Ryswick, académicien par la grâce de Louis XIV et en récompense de son *Panegyrique historique du Roy*, il s'est proposé surtout de faire part à ses lecteurs de son expérience d'homme du monde, de courtisan et de diplomate. Deux traités, qu'il publia quelques mois avant de mourir, donnent à son activité littéraire tout son sens : *De la manière de négocier avec les souverains* et surtout *De la science du monde et des connaissances utiles à la conduite de la vie*. C'est

1. Il ne faut écrire ni *Caillières*, ni *Caillères*, mais *Callières*, forme unique dans la correspondance autographe et les papiers diplomatiques ; de même dans les ouvrages imprimés sauf une exception : la *Logique des amans* (1668) a toujours *Caillieres*. C'est ainsi (sauf l's finale) que signait Jacques de C., père de François, et il est probable que François ne modifia pas tout de suite la signature paternelle, mais nous devons adopter la forme modifiée à laquelle il resta fidèle toute sa vie. Il faut sans doute prononcer *Cal-lyère* (comme *pallier*) et non *Catère* (ni surtout *Cayère*), ce qu'indiquerait l'orthographe *Caillères* ; cf. *infra* les observations de Fr. de C. lui-même sur *paille*, etc. (*Science du monde*, p. 57).

ainsi que son père, Jacques de Caillière, avait achevé sa vie de courtisan heureux en composant un traité *De la fortune des gens de qualité et des gentils-hommes particuliers*<sup>1</sup>.

Mais, dans la « science du monde », François de Callières distinguait à côté du « procédé essentiel qui nous rend dignes de l'estime et de l'amitié des hommes » et qui « consiste à observer une conduite toujours conforme à l'amour de l'ordre, toujours régulière, juste, bienfaisante et vraie dans toutes les actions de notre vie », « les manières d'agir extérieures », qui « ont d'ordinaire plus de pouvoir sur les hommes que les qualités essentielles » et, en première ligne, « l'art de plaire dans la conversation<sup>2</sup> ».

Or, on ne saurait plaire dans la conversation des gens du monde, sans une « connaissance parfaite des délicatesses de la langue » : pour ne choquer personne, pour être entendu de tous, pour être agréable à tous, il faut, sans excès de délicatesse, de purisme, sans affectation de négligence, se tenir au « bel usage qui est l'arbitre de toutes les langues vivantes » ; l'homme du monde devra éviter également les prononciations qui sentent leur province et celle des bourgeois de Paris, il rejettera les mots vieillissés « du temps de la minorité du roi » et les mots nouveaux, les expressions populaires ou bourgeoises, mais aussi le jargon qu'affectent les jeunes courtisans, l'argot de la cour, pourrions-nous dire.

En pareille matière il ne suffit pas de donner des préceptes, seuls les exemples peuvent servir : François de Callières est ainsi amené à réunir en assez grand nombre des observations sur la langue de ses contemporains, gens de la Cour ou de la Ville, Parisiens ou provinciaux, à nous fournir des indications curieuses sur les modifications que subit sous ses yeux le bel usage où il

1. *La fortune des gens de qualité et des gentils-hommes particuliers. Enseignant l'Art de vivre à la Cour, suivant les maximes de la Politique & de la Morale. Par Monsieur de Cailliere, Mareschal de Bataille des Armées du Roy, &c.* Paris, Est. Loyson, 1661.

2. *Science du monde*, p. 11, 121 et passim.



veut se tenir, et à nous donner enfin des remarques plus précieuses encore sur cette répartition sociale des faits linguistiques qu'il est si difficile de retrouver à distance.

Le 12 juillet 1689, Callières, déjà connu par d'autres ouvrages <sup>1</sup> et membre de l'Académie, obtient un privilège de

1. Voici une liste des ouvrages de Callières que j'ai vus ; elle complète ou rectifie sur quelques points les indications de Brunet ou des biographies :

α) *La logique des amans ou l'amour logicien*. Par Monsieur de Caillieres, le fils. — Paris, Jolly, in-12 ; 8 feuil. n. ch. + 173 p. et privilège. (Privilège du 20 février 1668 ; achevé d'imprimer du 1<sup>er</sup> mars.)

Brunet se demande s'il faut attribuer ce petit livre à François ou à Jacques de Caillières, à cause de l'orthographe de nom de l'auteur. Nous avons donné une explication de cette forme. Il ne peut y avoir de doute sur l'attribution ; Jacques de C. est mort en 1662, il est d'ailleurs question de lui comme père de l'auteur dans l'épître liminaire, l'auteur signe Caillières le fils et dédie son livre au comte de Saint-Pol, celui-là même pour qui François de Callières entreprit peu après des négociations en Pologne.

— Amsterdam, 1669, petit in-12.

Voy. une analyse et une critique dans la *Bibliothèque des Romans*, nov. 1779, p. 176.

β) *Histoire poétique de la guerre nouvellement déclarée entre les anciens et les modernes*. Paris, Aubouïn, Emery & Clousier, 1688, in-12 ; 20 f. n. ch. + 304 p. (Privil. du 14 août ; achevé d'imprimer du 25 octobre 1687.)

γ) *Panegyrique historique du Roy, à Messieurs de l'Académie françoise*. Par Monsieur de Callieres. Avec une Epître au Roy. — Paris, Aubouïn, etc., 1688, in-4. (Achévé d'imprimer, 22 mai 1688.)

— Copie calligraphiée, Bib. nat. ms. fr. 2293.

δ) *Discours prononcez à l'Académie françoise, le septième Février 1689. A la reception de Monsieur de Callieres, & de Monsieur l'abbé Renaudot*. — Paris, J.-B. Coignard, 1689, in-12.

ε) *Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler. Avec des observations sur diverses manières d'agir & de s'exprimer. Et un discours en vers sur les mêmes matières*. — Paris, Barbin, 1692, in-12 ; 4 f. n. ch. + 207 p. (Privilège du 12 juillet 1689 ; achevé d'imprimer du 20 décembre 1691.) — Bib. nat. Inv. X 13. 326 ; Sorb. L. P. f. 15. 12<sup>o</sup>.

— Seconde édition. *Augmentée de plusieurs mots nouveaux, & d'une Lettre sur les mots à la mode*. Barbin, 1692, in-12 ; 6 f. n. ch. + 249 p. — Bib. nat. Inv. X. 13. 288 ; Bib. G. Paris 883 ; Institut O 159<sup>b</sup> ; Ste-Genev. 8<sup>o</sup> X 388<sup>3</sup> Rés

— Troisième édition. *Augmentée de plusieurs nouvelles façons de parler, & de quelques observations sur les mots nouveaux*. — Barbin, 1693, in-12 ; 5 f. n. ch. + 271 p. — B. N. Inv. X. 13. 289 ; Institut O 159<sup>c</sup> ; Arsenal B. L. 771.

sis ans pour l'impression des « œuvres de sa composition en prose et en vers sur la pureté de la langue françoise et sur d'autres matières tant de morale que de belles-lettres ». Il ne

— *Troisième édition*, avec titre au nom de Michel Brunet, 1698. — B. N., Inv. X. 13. 290.

Il y a une édition de Lyon (1693) et une autre de la Haye (1693) d'après Barbier et Brunet et M. Geijer.

ç) *Des bons mots et des bons contes. De leur usage, de la Raillerie et des Railleurs de notre tems.* — Paris, Barbin 1692, in-12; 6 f. n. ch. + 343 p. et privilège. (Achévé d'imprimer, 6 août 1692). — B. N. Inv. Z 18.058; Institut O 159<sup>d</sup>.

— Autre édition de même date en petit texte, in-12, 6 f. n. ch. + 196 p. — B. N. Inv. Z 18.059; Sorb. L. F. d. 114. 12.

— Édition reproduisant ligne pour ligne la première. Paris, veuve Barbin, 1699. — B. N. Inv. Z. 18.060. Ce n'est pas un simple changement de titre, mais une réimpression totale.

— *Troisième édition, revue, corrigée, augmentée & enrichie d'une table des matières*, Lyon, Baritel, 1693. — Institut R 299<sup>72</sup>.

η) *Du bon et du mauvais usage dans les manieres de s'exprimer. Des façons de parler bourgeoises. Et en quoy elles sont différentes de celles de la Cour. Suite des Mots à la mode.* — Paris, Barbin, 1693, in-12; 1 f. titre + 241 p. (en réalité 249 p.; après la p. 192 une erreur de pagination a fait recommencer à 185 etc. au lieu de 193) et privilège. — B. Nat. X 13291; Mazarine 54.561; Institut O 159<sup>d</sup>.

D'après Barbier il y aurait une édition « suivant la copie » de 1694, et d'après Brunet une autre au nom de M. Brunet (1698).

θ) Opuscules académiques (outre le *Panegyrique* et le discours de réception): *Réponse à M. de la Motte*, 8 février 1710 (*Recueil des harangues... de l'Académie*, t. III, 439; Paris, Coignard, 1714).

*Éloge de quelques poètes françois des derniers tems*, 8 févr. 1710, imprimé à la suite de la *Science du monde*.

*Réponse à M. le président de Mesmes*, 20 mars 1710 (*Harangues*, III, 449).

*Essay d'un portrait du Roy*, 25 juin 1711 (*Harangues*, III, 502).

ι) *De la maniere de negocier avec les Souverains. De l'utilité des negociations, du choix des Ambassadeurs & des Envoyez, & des qualitez necessaires pour réussir dans ces emplois. Par Monsieur de Callieres, conseiller ordinaire du Roi en ses conseils, secretaire du Cabinet de Sa Majesté, cy-devant Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire du feu Roy, pour les Traitez de Paix conclus à Riswick. Et l'un des Quarante de l'Academie françoise.* — Paris, Michel Brunet, 1716.

Il y a, d'après Moreri, une édition d'Amsterdam sous la même date.

κ) *De la science du monde, et des connoissances utiles à la conduite de la vie. Par*

faut pas sans doute accorder trop d'importance aux vagues prévisions d'un privilège. L'on peut cependant conclure de celui-ci

*M. de Callieres, secrétaire du Cabinet de Sa Majesté, & l'un des Quarante de l'Académie.* — Paris, Et. Ganeau, 1717, in-12; 10 f. n. ch. + 310 p. et 3 f. pour approbation et privilège. (Approbation du 5 juin 1716; privilège du 28 octobre, cession du 2 novembre 1716.) — Mazarine 55.187.

— Édition en petit texte; Bruxelles, Léonard, 1717, in-12; 5 f. n. ch. + 249 p. et 6 f. de table, approbation et privilège pour les Pays-Bas du 28 mai 1717. — Sorbonne, S. P. m. o. 155, 12.

Ce privilège écrit *Caillieres*, mais l'on a *Callieres* partout ailleurs dans le volume.

L'on a parfois attribué à Callières un autre ouvrage :

*Du bel esprit où sont examinez les sentimens qu'on en a d'ordinaire dans le monde.*

— Paris, Anisson, 1695, in-12.

J'ignore sur quoi se fonde cette attribution, qui est déjà dans Moreri; elle est très peu vraisemblable : le privilège (du 30 janvier 1695) ne porte aucun nom d'auteur, ni aucune initiale, à la différence de celui de Callières; l'auteur se présente dans une épître liminaire comme s'exposant au jugement du public sans que celui-ci soit prévenu en sa faveur, ce n'est pas le cas de Callières. D'ailleurs on indique aussi comme auteur de cet ouvrage Saint-Vincent, précepteur du prince de Rohan, ou un nommé Du Valemont (?), cf. Barbier. Il ne faut pas en tout cas attribuer à Callières un *Traité du bel esprit* (ou *du bon et du mauvais usage de s'exprimer*) comme le fait M. de Boilisle (Saint-Simon, *Mémoires*, III, 293, note 5) d'ordinaire mieux informé. L'erreur vient sans doute d'une phrase ambiguë de Moreri. Il y a dans ce livre quelques lignes sur la noblesse et la netteté du style (p. 219-220), mais on n'y retrouve rien des idées de Callières.

Aux ouvrages imprimés de Callières il faut ajouter les *Lettres de M. de Callières à Mme d'Huxelles*, 1694-1700, B. N. ms. franç. 24.983, que M. A. Schenk, lecteur à l'Université de Kiel, se propose de publier, et des *Papiers diplomatiques* conservés à la B. N. ms. nouv. acq. franç. 3298, au ministère des Affaires étrangères et aux Archives nationales.

Sur François de Callières on peut consulter, outre les articles *Callières* dans la *Biographie générale* de Michaud, dans la *Biographie Didot* et dans la *Grande Encyclopédie* :

D'Alembert, *Éloge de M. de Callières*.

Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Boilisle, III, 293-96, 298-301 et 372.

Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, éd. 1765, III, 193.

De Duranville, *Fiction littéraire d'un Normand* (Mém. de l'Acad. de Rouen. 1870-71, p. 222).

E. de Barthélémy, *La marquise d'Huxelles et ses amis*, 1880, ch. x.



que Callières avait conçu le projet d'une série de traités, qui devait, dépassant la grammaire, atteindre à bien d'autres « connaissances utiles à la vie<sup>1</sup> ». C'est bien en effet une sorte de collection de traités, réalisation par fragments d'un projet d'ensemble, que Callières commence à publier chez Barbin, après une attente de trois ans dont nous ignorons les motifs; ces traités ne se limitent pas à la langue, ils touchent aussi à la matière de la conversation, où ils fournissent des moyens de plaire. De 1692 à 1693 paraissent coup sur coup trois volumes : *Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler*, *Des bons mots et des bons contes*, *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer*.

Dans les *Mots à la mode* Callières donnait ses « sentiments sur plusieurs nouvelles façons de parler.... fort extraordinaires, ainsi

H. Moulin, *Les deux de Callières, Jacques et François* (Mém. de l'Acad. nation. de Caen, 1883, p. 136-56).

H. Jouan, *A propos de Jacques, François et Louis-Hector de Callières*, 1890. — *Quelques mots encore sur les De Callières*, 1894 (Mém. de la Soc. nation. académ. de Cherbourg, 1890-91 et 1894-95).

P.-A. Geijer, *François de Callières et ses critiques sur le langage de ses contemporains* (Mélanges de philologie romane dédiés à C. Wahlund, 1896, p. 255-71).

1. On voit en même temps qu'il ne s'agit pas tout à fait d'une « encyclopédie des usages » (Brunot, dans Petit de Julleville, *Lang. et litt. franç.*, V, 771). Callières n'est pas un puriste, regratteur de mots, c'est un grammairien utilitaire, soucieux d'éviter le ridicule, le scandale, l'équivoque, la fatigue, etc.; de même, ce n'est pas un mondain qui respecte les usages pour eux-mêmes, c'est un guide dans le monde, pour qui l'usage est un fait et peut devenir une pierre de touche. Tout cela me paraît se bien accorder avec le portrait que nous a laissé Saint Simon :

« C'étoit un grand homme maigre, avec un grand nez, la tête en arrière, distrait, civil, respectueux, qui, à force d'avoir vécu parmi les étrangers, en avoit pris toutes les manières et avoit acquis un extérieur désagréable, auquel<sup>1</sup> les dames et les gens du bel air ne purent s'accoutumer, mais qui disparaissoit dès qu'on l'entretenoit de choses et non de bagatelles. C'étoit en tout un très bon homme, extrêmement sage et sensé, qui aimoit l'État, et qui étoit fort instruit, fort modeste, parfaitement désintéressé, et qui ne craignoit de déplaire au Roi ni aux ministres pour dire la vérité et ce qu'il pensoit, et pourquoi, jusqu'au bout, et qui les faisoit très souvent revenir à son avis » (*Mémoires*, éd. Boilisle, III, 300-1).

que l'usage excessif qu'on en fait,... étrange jargon » introduit depuis peu à la Cour et répandu de là dans les provinces : *gros* employé pour *grand*, *joli* pour *beau* ou *brave*, *se donner des airs*, et les mots favoris, vides de sens et insipides : *il faut voir*, *il faut savoir*, *il est vrai que*, *ce qui s'appelle*, etc.

Le recueil *Des bons mots et des bons contes* se proposait de citer « des exemples pour donner une juste idée de ce que c'est qu'un bon mot », d'enseigner à faire des contes plaisants et à « en réjouir des auditeurs sans les scandaliser », de réunir des modèles de « fine et délicate raillerie, afin que le lecteur... puisse y avoir recours pour se régler l'esprit et le goût..... & pour éviter le ridicule qu'il y a d'augmenter le nombre des mauvais plaisans, ou celui de leurs approbateurs ». Notons cette préoccupation d'éviter le scandale et le ridicule, c'est le grand souci de Callières pour la vie mondaine.

Le traité *Du bon et du mauvais usage* était présenté comme la suite des *Mots à la mode* dont il développait une phrase<sup>1</sup> : « Vous savez que les bourgeois parlent tout autrement que nous » ; il traitait « des façons de parler bourgeoises et en quoy elles sont différentes de celles de la Cour » : *aveindre*, *cheoir* pour *tomber*, *croustilleux*, *dessert* pour *fruit*, *endever*, *enfin bref*, *fille de chambre*, *goûter* pour *collation*, *judicieux* pour *juste*, *je me suis laissé dire que*, *mièvre*, *sauf le respect*, *faire serviteur*, *soupe*, *voyons voir*, etc. On voit que sur bien des points les bourgeois n'ont pas, malgré Callières, cédé le pas aux courtisans.

Les trois ouvrages parurent sans nom d'auteur, mais avec un extrait identique du privilège accordé à M. D. C. Ils se présentaient sous une même forme, comme une suite de *conversations* entre gens de qualité, une duchesse, une marquise, un duc « courtisan fort assidu », un comte « plus attaché à la guerre qu'à la Cour », tous jeunes, bien faits et fort amis des nouveautés de langage, et le commandeur de... « nouvellement revenu de Malthe après y avoir passé près de vingt ans », qui est le sage de la société et le porte-paroles de l'auteur ; quelques per-

1. *Mots à la mode*, 1<sup>re</sup> éd., p. 67.



sonnages accessoires se mêlent à ces conversations : une dame de qualité déjà sur le retour, un jeune bourgeois mal « purgé du mauvais air et du langage de la bourgeoisie », un abbé « d'une bonne famille de Paris, de ceus qui font la cour aus dames », sans compter les quelques bourgeois ou courtisans, qui ne sont pas mis en scène, mais dont on nous rapporte les faits ou les propos.

Ces *conversations* étaient très à la mode ; Callières se servait adroitement d'un procédé d'exposition que nous pouvons juger factice et trop lâche, mais qui rendait facile aus gens du monde la lecture de traités un peu arides, cela dut aider au succès.

Le succès fut très vif pour les *Mots à la mode*. Nous en avons pour preuve les trois éditions qui paraissent en 1692 et en 1693, les avertissements de l'éditeur qui constate le rapide débit de la première édition épuisée en un mois, puis de la seconde, les contrefaçons de Lyon et de Hollande dont il se plaint. Nous en trouverons une autre preuve dans le soin que Callières met à grossir son recueil d'édition en édition, pour la deuxième « de plusieurs mots nouveaux et d'une lettre sur les *Mots à la mode* », pour la troisième, encore de « plusieurs nouvelles façons de parler et de quelques observations sur les mots nouveaux ». Le public avait pris goût à ces remarques, les courtisans s'amusaient à cette critique minutieuse de leur langage, peut-être aussi y trouvaient-ils des allusions personnelles que nous ne pouvons démêler, mais qu'il nous paraît légitime de soupçonner<sup>1</sup>. On pouvait en tout cas accroître la matière pour satisfaire le lecteur et sans craindre de le fatiguer ; c'est ce que fit Callières.

Un autre témoignage encore nous atteste le succès de sa critique des *nouvelles façons de parler* : le 19 août 1694, Boursault fit représenter une « petite comédie » en un acte sous ce même titre *Les mots à la mode* ; il la présenta « au lecteur » en ces termes :

1. Voy. par exemple l'anecdote de *Madame Guillemot*, le mot du jeune colonel sur Turenne, ce « joli homme », la méprise sur les *Commentaires* de César ; n'est-il pas vraisemblable qu'on les attribuait à tel ou tel courtisan ?

Un petit livre intitulé, *Les mots à la mode*, que l'on vend chez Barbin, et qui a eu toute la réputation qu'il mérite, m'inspira la pensée de faire cette Comédie. Quelque débit que ce livre ait eu, je crus qu'il ne feroit pas tout l'effèt que son Auteur s'étoit proposé, si l'on ne pesoit un peu plus sur ceux qui se rendent ridicules par des façons de parler aussi extravagantes que les personnes qui ont l'impertinence de les inventer ; et je ne doutai point que le Théâtre étant un Miroir plus grand que la Boutique d'un Libraire, ceux qui s'y verroient ne s'apperçussent mieux de leurs défauts. Le succès a justifié ma pensée.

\*  
\*\*

Les observations de Callières sur les *Mots à la mode* ont été déjà mises à profit par les lexicographes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout par Livet pour son précieux *Lexique de Molière*<sup>1</sup>. En outre M. Geijer en a donné une analyse sommaire.

Je crois cependant qu'il y aurait encore intérêt à mettre plus complètement à la disposition des travailleurs le petit livre de Callières, en même temps que le traité *Du bon et du mauvais usage*, moins souvent utilisé et cependant plus riche de matière. Ni l'un ni l'autre sans doute ne mérite les honneurs d'une réimpression intégrale : les banalités, les redites, la *bourre* du dialogue y tiennent trop de place ; au reste, sans qu'ils soient fort communs, il est possible de les trouver dans les bibliothèques publiques<sup>2</sup>. Mais une table complète et commodément classée des remarques de Callières rendrait des services aux littérateurs et aux grammairiens. Elle serait surtout utile par ce qu'il paraît y avoir de personnel et de direct dans les observations de Callières, et aussi par la précision relative de ses remarques sur l'usage linguistique dans les divers mondes, dans le bas-peuple, chez les bourgeois de la Ville, familiers ou cérè-

1. Littré en a reproduit un certain nombre (d'après l'édition la plus complète, qu'il date cependant de 1690, à la suite de la *Biographie Didot*), mais d'une façon si inexacte et incomplète qu'il est à peine possible d'en tenir compte.

2. J'ai donné plus haut pour ces ouvrages les cotes des bibliothèques de Paris où je les ai rencontrés.

monieux, chez les femmes de la Ville, les servantes, les dames de la Cour, les courtisans jeunes ou vieux. Il serait par suite nécessaire de donner pour chaque mot, suivant l'excellente méthode de Livet, l'exemple précis fourni par l'auteur et la formule exacte de son observation <sup>1</sup>. Je ne puis, faute de place, imprimer ici

1. Je voudrais insister sur cette nécessité de reproduire exactement les exemples et les commentaires. Sans doute il serait plus simple de donner une simple table des mots critiqués par un grammairien avec une mention sommaire de son avis : vicilli, bas, familier, etc. ; mais je crains que cela ne soit qu'une simplification apparente. Voici, par exemple, ce que je lis dans l'article *isolé* du Dictionnaire de Littré : « Fig. Qui vit sans relations de parenté ou d'amitié. C'est un homme isolé. Vivre isolé. Isolés ! ah ! messieurs, le joli mot ! il charme ; Qui jamais avant elle, à l'âge où la voilà, Avec tant de justesse a placé ce mot-là ? BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 8. » Renseignement précieux : ainsi, vers 1694, *isolé* pénètre dans l'usage, où il se maintiendra, malgré les critiques des puristes. Mais, au fait, qu'est-ce donc que critiquait le puriste Boursault ? *Isolé* est dans Furetière, dans l'Académie elle-même qui ne rejette que l'infinitif *isoler* et précisément parce qu'il *n'est plus en usage*. Est-ce donc le sens de « qui vit isolé » qui se répand alors et dont Boursault se moque ? Rien ne me le dit et mon précieux renseignement m'est inutile. Si j'en faisais usage, il serait cause d'erreurs. Reprenons dans Boursault cinq vers qu'il eût fallu citer :

Quel plaisir de ranger soûs l'amoureux lien  
De ces cœurs *Isolez* qui ne tiennent à rien !  
— *Isolez* ! ah ! Messieurs, etc.  
— Ce qui m'en plaît le plus, c'est qu'elle s'en sert bien...  
Quand de l'architecture on sçauroit la manœuvre,  
On auroit de la peine à mieux le mettre en œuvre. »

Tout s'explique : 1° *isolé* ne signifie pas « qui vit sans relations », mais « qui n'a d'attache à rien » ; 2° le sens technique, architectural, pour nous très lointain, est, en 1694, très nettement senti ; 3° la nouveauté est toute dans la figure : un cœur sans attache est comme une colonne isolée ; Boursault ne critique pas un mot, mais une métaphore, qui ne paraît pas, au reste, avoir duré, et dont il trouvait sans doute la précision technique un peu désobligeante. Une citation complète nous eût appris d'emblée tout cela. — On lit dans Callières (*Bon et mauv. usage*, 159-60) une note sur le mot *congrès* qui se termine ainsi : « Il faut dire l'Assemblée de Nimegue et non pas le *congrez* de Nimegue. » Si l'on se contente de donner cet exemple, on me laissera dans l'embarras : pourquoi cette condamnation et pourquoi le triomphe de l'expression dans l'usage moderne ? Le reste de la remarque me renseignerait : Callières y parle du sens



cette table, et je dois me contenter d'ajouter quelques compléments à l'analyse que M. Geijer a donnée des *Mots à la mode*.

M. Geijer n'a eu à sa disposition à Stockholm qu'une quatrième édition des *Mots à la mode* imprimée à La Haye en 1693. Je n'ai pas vu d'exemplaire de cette édition, mais nous savons déjà que c'est une contrefaçon. De plus l'indication « quatrième édition » est mensongère. D'après l'analyse de M. Geijer cette édition ne contient en effet rien qui ne soit dans la seconde de Barbin, mais elle ne contient rien non plus des additions de la troisième.

Je reproduis ici celles de ces additions qui constituent des remarques nouvelles, négligeant celles qui ne font qu'insister sur des observations des éditions précédentes.

CHAMOIS (3<sup>e</sup> édit., p. 113-115) : « Mot que j'ai entendu dire depuis peu à de jeunes Colonels.... Un *chamois*... veut dire dans les troupes un homme qui ne quitte point son régiment pour venir faire sa cour, & qui est uniquement appliqué à son métier.... On donne le nom de *chamois* à un vieux officier de cavalerie qui ne quitte point les troupes, parce qu'il a d'ordinaire une veste & des chausses de chamois. »

CHEMIN (FAIRE SON). P. 108-9 : « On dit d'un homme qui est dans les emplois de la guerre, & qui s'applique à son métier, cet homme-là *fera son chemin*, pour dire qu'il s'élèvera par degrés aux premiers emplois.... Nouvelle façon de parler bonne & élégante... »

CHEMINER (SAVOIR). P. 108-9 : « On dit qu'un homme *sçait cheminer*, qui est un vieux mot qui n'a presque plus d'usage dans le propre, & qui a fait en nôtre Langue une nouvelle façon de parler figurée dans la même signification

médico-légal de *congrès* ; de là sa répugnance pour le premier emploi, qui nous paroit au contraire fort bon, puisque le sens médical a disparu ; commentaire nécessaire. — Suffira-t-il de dire, au mot *croustilleux* que Callières dans son traité *Du bon usage* le trouve bas et ne serait-ce pas perdre le bénéfice des observations précises de notre auteur ? : « Le mot de *croustilleux* est un terme bas qui est **souvent** dans la bouche du **peuple**, qui dit *cet homme est croustilleux*, *cela est croustilleux*, pour dire cet homme est **plaisant**, cela est plaisant... Je suis surpris... qu'un homme qui sçait le chemin de Paris à Versailles, puisse se servir de ce mot, qui est **assurément du plus bas peuple**, & qui ne peut être **parvenu à la Cour** que par des Cochers et des Porteurs de Chaise » (*Bon us.*, 189-90) ? — Le plus simple n'est-il pas de ne pas trop simplifier, si on veut offrir aux historiens de la langue des matériaux utiles et sûrs.

du *sa caminar* des Italiens, dont elle a tout l'air de tirer son origine, pour dire qu'un homme se conduit bien & travaille utilement à s'avancer & à faire fortune..... Nouvelle façon de parler bonne & élégante. »

COQUIN, MARAUD. P. 75 : « Deux jeunes courtisans... rioient grossièrement... en s'appelant *Ah Coquin*, *Ah Maraut*, et se donnant d'autres jolis noms de cette espèce qui sont presentement fort à la mode & d'un fréquent usage parmi eux. »

DÉSŒUVRÉ. P. 52 : « Mot qui commence à s'introduire... pour dire qu'on n'a rien à faire, il convient particulièrement à ceux qui ont accoutumé de faire quelque chose, & qui n'ont plus de quoy s'occuper : on dit d'un homme qui avoit une charge qui luy donnoit de l'occupation, & qui s'en est défait, M. un tel est *tout des-œuvré* ; les femmes se servent plus souvent de ce mot que les hommes ; elles diront par exemple, depuis que j'ay achevé mon ouvrage de tapisserie, de broderie, depuis que j'ay achevé de lire un tel Livre, *je suis toute des-œuvrée*. »

FAIRE A MERVEILLE. Les premières éditions notaient, outre *par merveille*, pour *à merveille*, l'expression *faire par merveille* ; 3<sup>e</sup> édit., p. 129-30 : « Mais quand on diroit M. un tel m'a fait à merveille qui est une façon de parler à la mode, elle me paroît défectueuse.... louche ou obscure, en ce qu'elle n'exprime pas nettement ce qu'on veut dire, cependant les courtisans qui s'en servent prétendent qu'elle est élégante, & que lorsqu'ils disent que quelqu'un en credit *leur a fait à merveille*, cela signifie qu'il les a bien receuz, bien traitez, & avec de grandes démonstrations d'estime & d'amitié..... Jargon de certains jeunes courtisans. »

FAUFILÉ. P. 50-52 : « A la mode dans le sens figuré ; on dit M. un tel est *faufilé* avec M. un tel, pour dire qu'ils sont unis d'amitié ou de commerce & d'intérêt, Madame de... & Madame de... sont toujours faufilées ensemble, pour dire qu'elles ne se quittent point..... Je serais d'avis qu'on... n'en fit pas son mot favory comme certaines gens qui le repetent trop souvent, & surtout qu'on ne dit pas en parlant d'une honnête femme qu'elle est faufilée avec quelqu'un, pour dire que ce quelqu'un là est de ses amis, car cela pourroit donner lieu à une mauvaise plaisanterie dont il faut éviter l'occasion. »

GRACIEUS. P. 44-5 : « A réussi depuis peu à s'introduire dans le bel usage & à étendre sa signification.. Il n'étoit guères usité que parmi les Peintres, ils disoient & ils dient encore, les Tableaux de *l'Albane* sont très-gracieux, Mignard a le Pinceau gracieux, il peint gracieusement, & cette façon de parler a passé de la peinture aux personnes ; on dit fort élégamment, Madame la Princesse de Conty a le visage, le sourire gracieux, elle a les manieres gracieuses, elle parle, elle s'exprime gracieusement. »

GRACIEUSER. P. 45-6 : « Presentement du bel usage ; on dit souvent à la Cour lorsqu'un homme élevé a dit des choses obligeantes à quelqu'un qui est au dessous de luy, M<sup>r</sup> le Prince, M<sup>r</sup> le Duc de... a gracieusé M. un tel ; cela se dit aussi entre égaux, M. de... m'a fort gracieusé, & on le dit encore pour

exprimer qu'une Dame a parlé obligeamment à quelqu'un, Madame de... l'a gracieusé. »

HAINÉUS. P. 47. : « Bien trouvé, ... bon et utile : ... il y a autant de différence entre le mot de haineux & celui de vindicatif, qu'il y en a entre ceux de haine & de vengeance. »

MANÈGE(AVOIR DU). P. 107-8. : « On dit qu'un homme a du manège, pour dire qu'il a de l'adresse, de la dextérité pour faire réussir ses desseins... Nouvelle façon de parler bonne & élégante. »

MARAUD. Voy. COQUIN.

PLACE (ÊTRE EN). P. 109. : « Être pourvu de quelque employ qui donne de l'autorité ou du crédit... Nouvelle façon de parler bonne & élégante. »

RESPECTABLE. P. 46-7 : « Mot nouveau... fort bon... On parle bien & on parle juste, par exemple, quand on dit que M. de Beauvilliers est respectable par sa vertu. »

On trouvera quelques additions à faire au recueil de Callières dans la pièce de Boursault ; celui-ci a ajouté à son modèle, en particulier quelques noms de parures, de coiffures, de vêtements, noms équivoques qui sont une source de plaisanteries assez désobligeantes : *culebute*, *laisse-tout faire*, etc., mais aussi quelques expressions d'intérêt plus général. Tous ces mots ont été étudiés par M. Révillout <sup>1</sup> qui a laissé après lui fort peu à glaner, mais n'a pas toujours fait des citations assez complètes et n'a pas pourvu son étude d'un index indispensable. Voici la table alphabétique des expressions relevées par Boursault <sup>2</sup>. Pour les noms de parure je renverrai à l'étude de M. Révillout ; je marque d'un C. ce qui vient de Callières.

« *Abdiquer ce qu'on a de bourgeois* » (sc. 3, v. 106).

*Allüre* : « gens d'une agréable *allüre* » (4, 191).

*Aloi* : « bourgeois du plus méchant *aloy* » (3, 101).

*Bourgeois* (3, 105 ; 4, 206), C ; *bourgeoisie* (9, 337).

1. *Études littéraires et morales sur le XVII<sup>e</sup> siècle : Boursault et la comédie des mots à la mode...* par Ch. Révillout, Montpellier, 1888, in-4.

2. Je donne entre parenthèses le numéro de la scène et celui du vers. Je suis l'édition séparée de 1694 : *Les mots à la mode. Petite comédie. Augmentée de quantité de Vers qui n'ont pas été dits sur le Théâtre*. Paris, Guignard, 1694, in-12 ; 6 f. n. ch. + 42 p. et privilège. (Privilège du 29 juillet 1693 ; achevé d'imprimer, 15 septembre 1694.) — B. N. Yf 7. 484.



*Boute-en-train* (15, 538, 646), cf. Révillout p. 24 sq.

*Chenille* (15, 568), n'est pas relevé par Révillout, mais cf. *Guêpe*.

*Culebute* (15, 528, 644), cf. Révillout, p. 23.

« *Dérouter* du chemin de la gloire » (4, 196).

*Effrontée* (15, 620, 664), cf. Révillout, p. 23.

*Engageante* (15, 547, 651), cf. Révillout, p. 27.

*Équipoler* : « vous *équipoler* aux gens de notre sorte » (10, 355).

« *Famille* est bourgeoisie, & *maison* est noblesse » (3, 88).

*Fausfiler* (4, 199), C; ici « *fausfiler* ensemble » = marier.

*Femme* : « A moins d'être du *peuple*, on ne dit point *ma femme* » (3, 99).

*Galanteries* (15). Il s'agit de *parures*, mais toute la pièce repose sur le sens équivoque du mot.

*Garçon* : « *joli garçon* » pour « *brave homme* » (11, 423).

*Gauche* : « *entretien gauche* », C (4, 203).

*Gourgandine* (15, 620), cf. Révillout, p. 26.

*Goût* : « avoir du *goût* à son rang » (3, 105); « un *amant*... d'un *goût* ! » (6, 262); « *mot*... d'un excellent *goût* » (8, 293).

*Grivois* (11, 397), C.

*Gros* (1, 5, 8), C.

*Guêpe* (15, 568, 653), cf. Révillout, p. 23.

« *Hé quelqu'un* ! Mes Laquais, montrez-vous, je vous prie.

...En m'expliquant de manière incertaine,

Je parais en avoir une demy-douzaine » (3, 123 sq.; 8, 273, 296).

*Impolitesse* (1, 99), C.

*Innocente* (15, 625, 631), cf. Révillout, p. 26-7.

*Invétéré* : « bourgeois des plus *inveterez* » (8, 309).

*Isolé*<sup>1</sup> (8, 281-90), cf. *supra*.

1. Il est bien difficile de ne pas rapprocher de la critique de Boursault les vers de M<sup>me</sup> Deshoulières cités par Richelet et Littré au mot *isolé* :

Ah ! que mon cœur n'est-il de ces cœurs isolez

Qui par aucun endroit ne tiennent à la terre

Qui sont à leurs devoirs sans réserve immolez.

Je n'ai pas trouvé en effet d'autre exemple de cette métaphore géographique. La pièce de laquelle sont tirés ces vers est l'*Épître chagrine* au R. P. La Chaise (édit. 1688-1695, t. II, p. 95). Cette pièce, datée de mars 1692, d'après les indications d'éditions postérieures, est dirigée contre les hypocrites, en particulier contre un « dévot de cabale, mais qui ne sait encor son métier qu'à demi » qui avait tenté de convertir (ou d'enrôler) M<sup>me</sup> Deshoulières. Faut-il croire que Boursault (le Boursault du *Portrait du peintre*) a voulu ridiculiser cette pièce, même après la mort de l'auteur (février 1694) ? — Mais nous voilà bien loin de Callières.

*Jardinière* (15, 547, 649), cf. Révillout, p. 24.

*Joli* (8, 310; 11, 394-429 etc.), C.

*Laisse-tout faire* (15, 612, 657), cf. Révillout, p. 27.

*Louche* : « un esprit si *louche* » (4, 203).

*Madame* : Boursault note comme Callières l'abus de ce titre ; il ajoute :

« Cette contagion s'étend avec furie  
Particulièrement parmi la Librairie. » (6, 243-59).

*Maison*, voy. *famille*.

*Manger* (*joli à*), (4, 202), C.

*Manières* (*petites*), (4, 207), C.

*Mousquetaire* (15, 644,), cf. Révillout, p. 27.

*Niveau* : « être à notre *niveau* » (4, 198).

*Papillon* (15, 568, 653), cf. Révillout, p. 23.

*Peinture* : « faits comme une *peinture* » (4, 202).

*PÈRE* : « Monsieur » employé pour « mon père », qui « *put le marchand* » (4, 151 sq.).

*Petit*, voy. *manière*.

*Peuple*, voy. *femme*.

*Relief* : « un époux noble, riche et d'un *gros relief* » (4, 195), C.

*Sel* : « mot d'un bon *sel* » (8, 293).

*Tâtez-y* (15, 538, 645), cf. Révillout, p. 24.

*Tournure* (4, 192), C.

*Vestiges* : « il vous reste des *vestiges bourgeois* » (4, 206).

\*  
\*\*

Le recueil des *Bons mots et des bons contes* fut, lui aussi, accueilli favorablement et dut être réimprimé. Le traité *Du bon et du mauvais usage*, le plus intéressant pour nous, ne paraît pas avoir eu le même succès à son apparition. Les courtisans se croyaient-ils plus à l'abri des locutions basses que des mots nouveaux, la critique des bourgeois de la Ville laissait-elle froid le public qui avait enlevé les *Mots à la mode* ? Toujours est-il que le traité n'eut pas de seconde édition et que Callières, bientôt détourné par des occupations plus graves <sup>1</sup>, arrêta là la collection commencée <sup>2</sup>.

1. Dès 1694, Callières entame dans les Pays-Bas les négociations secrètes qui devaient aboutir à la paix de 1697.

2. On pourrait voir une preuve de ce moindre succès du *Bon usage* dans la pièce suivante, que je copie sur une des fiches « Callières » du catalogue manu-

Il n'avait cependant pas réalisé tout son plan, si l'on en juge par une des dernières phrases du *Bon usage*<sup>1</sup> : « Il y a une autre matière à examiner pour parler correctement, c'est celle des Bonnes et mauvaises prononciations, sur lesquelles il me semble qu'il y a peu de gens à la Cour, à la Ville et dans les Provinces, qui ne fassent des fautes capables de les exposer à la raillerie. » N'était-ce pas là l'annonce d'un traité *De la bonne et de la mauvaise prononciation* ? Le traité du *Bon usage* n'avait-il pas été annoncé de même par une phrase des *Mots à la mode* ?

Ch. Thurot ne paraît avoir connu de Callières que le traité des *Mots à la mode*, qu'il cite seul dans l'introduction de son étude *De la prononciation française*. Il n'a même vu sans doute que la 1<sup>re</sup> édition à laquelle il emprunte une remarque sur le mot *madame* ; la seconde lui aurait fourni une autre observation sur le mot *qualité*, il en eût trouvé quelques autres encore dans le traité *Du bon usage* ; mais j'imagine qu'il eût été surtout frappé, comme moi-même, de la phrase que je viens de reproduire et qu'il se serait mis à la recherche du traité ainsi annoncé. La recherche ne pouvait pas être bien longue. A l'exception de quelques discours académiques, Callières ne produit rien de 1693 à 1716.

scrit de Clément conservé au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale :

A M. de Callières,

Je ne veux point mal à propos ;  
 Critiqueur incommode,  
 Blamer le traité des *bons mots*,  
 Ny des *mots à la mode*,  
 Mais je sçay qu'il seroit heureux  
 Pour nous et pour les nostres,  
 Que celuy qui les fit tous deux  
 N'en eust jamais fait d'autres.

Cette pièce vise les traités de Ryswick et ne peut être antérieure à 1697. Le traité *Du bon usage*, dont elle ne dit mot, était publié depuis quatre ans ; Callières n'en est pas moins resté l'auteur des *Bons mots* et des *Mots à la mode*.

1. P. 240 (= 248).



En 1716 paraît la *Manière de négocier avec les Souverains*. Rien de grammatical ne pouvait se cacher sous ce titre <sup>1</sup>.

En 1717, Callières publie la *Science du monde*, son dernier ouvrage. Dès les premières lignes nous nous retrouvons en pays connu : « Je vous tiens parole, Monsieur, et je continué à vous informer des sentiments de Monsieur le Commandeur De... sur des sujets plus importants que ceux qui regardent la perfection de nôtre langue, et les nouvelles façons de parler..... il retourna chez Madame De...., et il y retrouva la Marquise... etc. » Est-ce donc la suite de la collection de 1692 qui paraît ainsi tardivement ? C'en est plutôt une nouvelle forme. Il n'est plus temps pour Callières, près de sa fin, de traiter successivement les parties d'un vaste plan, il en restreint alors les proportions, pour le reprendre d'ensemble et le réaliser dans ce petit livre; mais il tient à le rattacher à ses précédents essais en le présentant sous la même forme, qu'il avait abandonnée pour écrire sa *Manière de négocier avec les souverains*. Des deux *conversations* qui composent son dernier ouvrage, Callières a surtout

1. Cependant les préoccupations de Callières reparaissent dans divers chapitres de l'ouvrage; parlant des dépêches adressées par les négociateurs à leurs souverains et de ce qu'il y faut observer, il ne néglige pas le style : « Il faut, dit-il (p. 298), qu'il soit net & concis, sans y employer de paroles inutiles & sans y rien omettre de ce qui sert à la clarté du discours, qu'il y règne une noble simplicité, aussi éloignée d'une vaine affectation de sçience & de bel esprit, que de négligence & de grossièreté, & qu'elles soient également épurées de certaines façons de parler nouvelles et affectées, & de celles qui sont basses & hors du bel usage. » Ailleurs (p. 358), il recommande le choix d'un homme de lettres pour les négociations : « Un homme de lettres est beaucoup plus propre qu'un homme sans étude à faire un bon Négociateur; il sçait parler & répondre juste sur tout ce qu'on luy dit... (360) Un Négociateur sans étude est sujet à tomber dans plusieurs inconveniens par l'obscurité & par la mauvaïse construction de ses discours et de ses dépêches. Il ne suffit pas de bien penser sur une affaire, il faut sçavoir expliquer ses pensées correctement, clairement & intelligiblement, & il faut qu'un Ministre ait de la facilité à bien parler en public & à bien écrire, ce qui est très-rare & très difficile à un homme sans étude... (364) Un homme de lettres se garde plutôt qu'un ignorant d'être trompé dans ses traitez; il sçait débrouïller les sophismes, les propositions capiteuses & les expressions équivoques de ceux avec qui il traite. »

développé la seconde, relative au « procédé essentiel » qui nous assure l'estime des honnêtes gens, cette partie *morale* du projet de 1689, — si mon interprétation est juste, — qu'il n'avait pas eu le temps de traiter. Mais toute la première conversation est consacrée aux « manières d'agir extérieures » et surtout aux « moyens de plaire dans la conversation ». Quelques lignes suffisent à résumer ce que l'auteur a déjà écrit sur les bons mots, les mots favoris, les expressions basses. Heureusement pour nous il se souvient qu'il n'a pas publié son *traité de la prononciation*, et, au détriment de la symétrie, il insiste sur les fautes contre le bon usage en cette matière. Toutes ses remarques ne sont pas neuves et on les souhaiterait plus nombreuses et plus précises, elles complètent cependant sur certains points le recueil de Thurot ; il m'a paru que cela suffisait à légitimer la réimpression de quelques pages d'un livre que les grammairiens semblent avoir négligé jusqu'ici pour l'avoir jugé, non pas même sur l'apparence qui les eût avertis, mais sur le titre. J'y ai joint les rares remarques sur la prononciation que j'ai relevées dans les *Mots à la mode* et le traité *Du bon usage*. Un index alphabétique, des renvois à la *Prononciation française* de Thurot permettront de fondre dans ce recueil les remarques de Callières.

*De la science du monde*